

On fera pénétrer un homme à l'intérieur de la sphère; il y vivra dans le confort, mais seul, pendant que les chercheurs l'observeront par l'intermédiaire de la télévision en circuit fermé. Cette expérience aura peut-être des répercussions importantes sur les futurs voyages spatiaux.

La sphère est l'oeuvre conjointe des chercheurs de l'Université et de la maison GBR Associates de Winnipeg. Des trappes d'un mécanisme compliqué permettent d'approvisionner l'occupant sans qu'il y ait contact direct avec lui. Le tout a été aménagé sous une épaisse enveloppe de béton qui ne laisse pénétrer ni son ni vibration. Les installations d'éclairage peuvent laisser croire qu'il fait plein soleil ou plonger l'occupant dans la nuit la plus noire.

Le nouvel édifice a été entièrement conçu en fonction de l'espace qu'occupe une simple table de manipulations; cet espace, doublé et multiplié, se retrouve à travers tout l'immeuble, qui a coûté 6 millions de dollars.

PROGRAMME DE BOURSES DE LA SCHL

Le ministre chargé du logement, M. Robert Andras, a annoncé au nom du Gouvernement fédéral, le programme annuel de bourses accordées par la Société centrale d'hypothèques et de logement (SCHL) pour l'année 1970-1971. Ce programme représente une aide financière évaluée à \$937,400 par l'adjudication de 210 bourses.

C'est ainsi que 125 bourses seront offertes à des bacheliers qui étudient en vue d'une maîtrise ou d'un doctorat dans les diverses disciplines connexes aux affaires urbaines, y compris l'urbanisme, l'architecture urbaine et l'habitation. De ces 125 bourses, 100 sont destinées à des étudiants qui s'inscriront dans des universités canadiennes et 25 à ceux qui étudieront à l'étranger. Ceux qui étudient en vue d'une maîtrise obtiennent \$3,000 et ceux qui étudient en vue d'un doctorat, \$4,000. En outre, les frais de scolarité sont remboursés et une somme supplémentaire de \$1,000 est versée à ceux qui ont un enfant ou davantage. Parmi ces 125 étudiants, 85 sont d'anciens boursiers de la SCHL qui poursuivent leurs études. Les demandes de bourses se font par l'entremise des universités.

JEUX D'ÉTÉ DU CANADA, 1973

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé que son ministère accordera sa sanction et son appui à la tenue de Jeux d'été du Canada en 1973.

L'appel officiel des soumissions auprès des villes intéressées se fera le 15 mars et la Fédération canadienne des sports amateurs accordera aux villes candidates une période de quatre-vingt-dix jours pour préparer et présenter leurs soumissions.

Les Jeux de 1973 seront les quatrièmes de la série de Jeux du Canada. Ils feront suite aux Premiers Jeux d'hiver canadiens tenus à Québec en 1967, aux Premiers Jeux d'été du Canada qui ont eu lieu à Halifax-Dartmouth, Nouvelle-Écosse, en 1969, et aux Jeux d'hiver de 1971 qui se dérouleront à Saskatoon, Saskatchewan.

EXPOSITION DE L'ACADÉMIE CANADIENNE DES ARTS

(Suite de la page 2)

maintenant soixante, et les associés, quatre-vingt-dix. L'Académie a largement contribué à la fondation de la Galerie nationale.

Le conseil de l'Académie est élu par ses membres et, cette année, il a désigné quatre jurys pour le choix des peintures, des sculptures et des oeuvres architecturales, de même qu'un jury dit des provinces de l'Ouest, qui a siégé à Vancouver. Chaque membre pouvait faire exposer une de ses oeuvres, et en présenter une autre; tout le monde avait droit à deux présentations. Le choix des films et des articles d'esthétique industrielle s'est fait séparément. Soixante pour cent des pièces exposées n'étaient pas l'oeuvre de membres de l'Académie.

"Ce que nous cherchons, nous a dit M. Bice, c'est moins le maintien des traditions que la consécration des artistes exceptionnels." Depuis sept ans, la médaille de l'Académie royale canadienne des Arts est donnée à des artistes qui ont apporté une contribution particulièrement intéressante aux arts au Canada.